

1. *Débitrice*: **Scierie Goy SA**, 1325 **Vaulion**
2. *Remarques*: Le président du Tribunal d'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois statuera à son audience du 20 janvier 2004, à 10 h 00, en salle du tribunal, à Yverdon-les-Bains, rue des Moulins 8, sur la reprise de la cause en sursis concordataire déposée par Scierie Goy SA, à Vaulion.
Les créanciers qui entendent s'opposer à une éventuelle prolongation doivent se présenter à l'audience ou se déterminer par écrit avant celle-ci.
Tribunal d'arrondissement de la Broye
1401 Yverdon-les-Bains
(02046586)